



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 16 décembre 2019

Point d'avancement du chantier de la rocade de Gap

Un comité de pilotage de la Rocade de Gap a été réuni ce 16 décembre sous la présidence de Cécile BIGOT-DEKEYZER, préfète des Hautes-Alpes, en présence de Roger DIDIER, maire de Gap et vice-président de la Région, et de Marcel CANNAT, vice-président du Département.

Lors de ce comité de pilotage, un point d'avancement du chantier de la rocade de Gap a été effectué :

Section centrale de la rocade

Les travaux de la rocade de Gap, débutés en 2015, se poursuivent avec **la mise en service** des giratoires dits de Charance et des Aurouzes. Les **aménagements de raccordement sont également terminés** permettant la réouverture de l'avenue de Charance et du nouveau chemin des Évêques.

Suite au glissement de terrain dans le Val de Bonne en 2016, une expertise judiciaire, ordonnée par le tribunal administratif de Marseille, est en cours, le rapport n'a pas encore été rendu. **Afin d'assurer une stabilité de la rocade sur le long terme**, les conditions de renforcement de l'ensemble du versant doivent être établies ; une étude géotechnique est commandée par la DREAL dans ce but.

Ainsi, l'ouverture totale de la section centrale de la rocade de Gap est envisagée à ce stade, sauf nouveaux aléas, à la fin de l'année 2022.

À la demande du maire de Gap, souhaitant **une ouverture de la rocade entre les carrefours du Sénateur et d'Aurouzes**, une réunion de travail entre les services de l'État, la mairie de Gap et le Département **sera organisée dans les jours qui viennent, avant la fin de l'année**, pour optimiser les délais de mise en service du nouveau rond-point du Sénateur (ce dernier doit faire l'objet de travaux importants) afin de permettre une ouverture partielle de cette section routière et une desserte partielle des quartiers concernés. L'opportunité d'une délégation de maîtrise d'ouvrage à la ville de Gap des travaux du rond-point sera étudiée à cette occasion.

CONTACT PRESSE

1 / 2

Préfecture des Hautes-Alpes - Direction des services du cabinet - Bureau de la communication
28, rue Saint-Arey - 05 011 GAP Cedex
04 92 40 48 10 / 48 13 - pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr
<http://www.hautes-alpes.gouv.fr>





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Route des Eyssagnières

Par ailleurs, s'agissant de la sécurisation de la route des Eyssagnières, sortie Sud de la rocade, **les résultats des études de sécurisation de la route qui ont été menées cette année seront présentés à la ville de Gap et au Département en janvier 2020**, afin de pouvoir élaborer conjointement un programme d'aménagement.

Section Nord

L'État lancera mi-2020 les études d'opportunité relatives à la section Nord de la rocade de Gap. Ces études seront financées à 100 % par l'État.

Un nouveau comité de pilotage sera réuni à l'été 2020 pour effectuer un bilan d'étape sur le calendrier des travaux du rond-point du Sénateur, de l'ouverture partielle de la section centrale de la rocade et arrêter les aménagements de court terme de la route des Eyssagnières.

CONTACT PRESSE

2 / 2

Préfecture des Hautes-Alpes - Direction des services du cabinet - Bureau de la communication
28, rue Saint-Arey - 05 011 GAP Cedex
04 92 40 48 10 / 48 13 - pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr
<http://www.hautes-alpes.gouv.fr>

